

annuler une reconnaissance de paternité

Par rotka, le 03/06/2012 à 03:03

Bonjour,

C' est la 3e fois que mon concubin indien me menace de partir en Inde avec notre fille de un an. Il l' a reconnue peu de temps après sa naissance à l' ambassade de France. Grace a cette reconnaissance, il a pu établir une carte de séjour. Je voudrai annuler sa reconnaissance de paternité, et protéger ma fille.

Il me répète qu'il va disparaitre avec elle et que je ne la reverrai jamais. Que puis-je faire?

Merci.